



# Communiqué du directeur

## 1. Mouvements de personnel / Processus exceptionnel d'affectations permanentes

Tel que mentionné dans le Communiqué du directeur # 75 du 16 janvier dernier, nous procéderons aux mouvements de main-d'œuvre le lundi, 10 février 2014. À ce propos, plusieurs ressources du SPCIQ et d'autres services sont mises à contribution afin que les différents ajustements opérationnels (tableaux des zones, formation, logistique, etc.) et administratifs (affectations, vacances, paie, temps supplémentaire, etc.) soient effectués dans les délais requis. Donc, l'impact final du processus impliquera le déplacement de 210 pompiers et officiers de caserne.

Je tiens sincèrement à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel qui s'est impliqué avec engagement dans la réalisation de ce processus exceptionnel d'affectations permanentes. Dans les circonstances, soyez assurés que votre collaboration et compréhension sont grandement appréciées.

Richard Poitras  
Directeur

Communiqué # 76  
Le 5 février 2014

Service de protection contre l'incendie



VILLE DE  
QUÉBEC